

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIER
MINISTRE**

Direction de l'information
légale et administrative

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 842

35 – ILLE-ET-VILAINE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE RENNES

Ventes et cessions

752 205 880 RCS Rennes.

WEB&COW.

Forme : Société par actions simplifiée.

Capital : 5000.00 EUR.

Adresse : Lieu-dit La Messayais, 35210 Combourtillé.

Oppositions : Art. L.236-15 du code de commerce.

Commentaires : AVIS DE PROJET DE FUSION PAR VOIE D'ABSORPTION DE LA SOCIÉTÉ WEB&COW PAR LA SOCIÉTÉ VALOREX Aux termes d'un acte sous seing privé signé par voie électronique le 26 septembre 2025, la société VALOREX, société par actions simplifiée au capital de 679 503 euros, dont le siège social est situé à COMBOUTILLÉ (35210) – La Messayais, et qui est immatriculée au R. C. S. de RENNES sous le numéro 389 863 986 et la société WEB&COW, société par actions simplifiée au capital de 5 000 euros, dont le siège social est situé à COMBOUTILLÉ (35210) – La Messayais et qui est immatriculée au R.C.S. de RENNES sous le numéro 752 205 880, ont établi le projet de fusion par voie d'absorption de la société WEB&COW par la société VALOREX. Aux termes dudit projet, la société absorbée apporterait à la société absorbante l'ensemble de ses éléments d'actif évalués à 128 497 euros, moyennant la prise en charge de son passif évalué à 116 362 euros, soit un actif net apporté de 12 135 euros. Du fait de la détention par la société absorbante de la totalité du capital de la société absorbée, il n'a pas été établi de rapport d'échange et la fusion se réaliserait sans augmentation de capital. La fusion se traduirait par l'annulation de la participation de la société VALOREX dans la société WEB&COW et par la constatation d'un boni de fusion de 7 135 euros. Toutes les opérations actives et passives effectuées par la société absorbée depuis le 1er avril 2025 jusqu'au jour de la réalisation définitive de la fusion seraient prises en charge par la société absorbante. Le projet de fusion a été déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de RENNES le 18 novembre 2025 au nom de la société VALOREX, absorbante, et au nom de la société WEB&COW, absorbée. Les créanciers des sociétés fusionnantes, dont la créance est antérieure au présent avis peuvent former opposition à cette fusion dans un délai de 30 jours à compter de la parution du présent avis. Pour avis La société SOFINEX Présidente des sociétés VALOREX et WEB&COW, représentée par Monsieur Stéphane DELEAU.